

LE REMPLACEMENT D'UN APPAREIL DE VOIE

COMMENT ÇA MARCHE ?



1

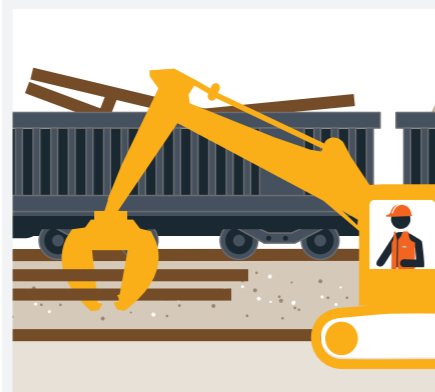
LE DÉMONTAGE



Démontage de l'aiguillage. L'aiguillage est coupé en morceaux.

2

LA DÉPOSE



Les coupons de rail et les traverses usagés sont retirés de la voie ; l'engin de manutention attrape l'appareil de voie en une ou plusieurs parties et les charge dans un wagon.

3

LE TERRASSEMENT



Le ballast est retiré par un engin de terrassement sur une couche d'approximativement 20 cm. Il est trié, réinséré puis mis à niveau une première fois.

4

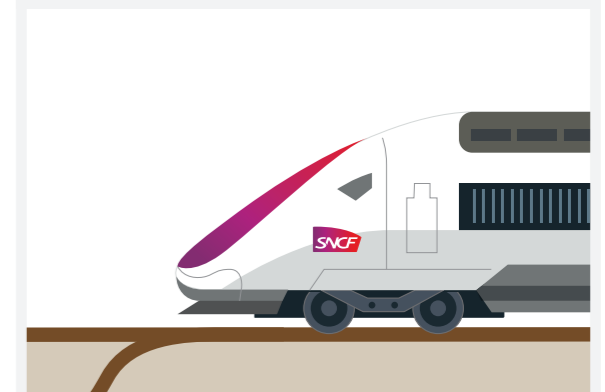
LA REPOSE AVEC SOUDURE



Acheminement du nouvel appareil. L'engin repose l'appareil de voie au millimètre près. Les soudures sont réalisées et une bourreuse mécanique lourde vient tasser le ballast et le niveler selon les prescriptions techniques.

5

LA STABILISATION ET REMISE EN SERVICE



L'appareil de voie doit se stabiliser dans son nouvel environnement pendant environ 48 heures, générant un ralentissement des circulations. La bourreuse mécanique lourde revient pour remettre à niveau une dernière fois l'appareil dans sa position définitive.

24 000

aiguillages sur le réseau principal

350

aiguillages renouvelés chaque année

8h

durée des travaux principaux

400 000 €

est le coût d'un remplacement d'aiguillage